



COMMUNIQUÉ LA LUNE DES PIRATES - 10/04/2026 CONCERT DE BARBARA BUTCH

LES FAITS

Un rappel chronologique pour commencer : le 6 février dernier, nous confirmions (avec sa production) la venue de Barbara Butch le 19 septembre prochain à La Lune des Pirates.

L'annonce officielle de cette date au public fut programmée au 1er avril. Le lendemain, le jeudi 2 avril, nous prenions connaissance, comme beaucoup d'entre vous, de sa signature d'un texte lié au projet de loi dit « Loi Yadan ».

Cette démarche suscite énormément de réactions, que nous prenons très au sérieux et face auxquelles il est impossible de rester insensible.

Nous avons tenu à prendre le temps nécessaire pour construire une position à la hauteur de la situation.

QUI SOMMES-NOUS ?

La Lune des Pirates est une association de Loi 1901, avec une multitude d'adhérent-es et de salarié-es, et qui existe depuis 1987. Chaque année, la salle accueille près de 150 artistes/groupes de musique, agit en soutien de la scène locale et mène de nombreux projets en direction de publics éloignés de l'offre culturelle – afin de la rendre accessible – dans les milieux scolaires, carcéraux, foyers pour personnes âgées, en situation de handicap etc.

NOS ENGAGEMENTS

De fait, porter et défendre aujourd'hui un projet associatif et dans la culture est un acte militant. Il s'agit ici de contribuer, modestement, à ce que notre société soit faite de tolérance, d'ouverture à l'autre, d'échange, de partage et que la musique soit accessible à toutes et tous, peu importe ses origines, sa culture ou ses opinions. Des valeurs qui nous semblent plus que précieuses, et malheureusement trop souvent mises à mal.

Au-delà de sa capacité à faire danser le public, la venue de Barbara Butch s'inscrivait justement dans des symboles et des messages que l'association souhaite défendre, la lutte contre toutes formes de discrimination.

Notre responsabilité

La signature de Barbara Butch en soutien à cette tribune interroge, elle suscite de la colère et c'est un choix qui lui appartient de clarifier.

Il convient néanmoins de rappeler que programmer un-e artiste ne peut pas se résumer à adhérer à l'ensemble de ses prises de position, malgré d'éventuels désaccords.

Dans la mesure où l'opinion s'inscrit dans le cadre du débat public et en dehors de tout message de haine et/ou tombant sous le coup de la loi - notre ligne rouge - maintenir ce principe nous semble essentiel. Il évite que nous ne devenions une instance de validation ou de disqualification des idées, rôle qui n'est ni le nôtre, ni souhaitable dans un espace culturel. Déprogrammer dans ce contexte reviendrait à instaurer une logique de sélection des artistes sur leurs opinions, avec des critères nécessairement variables et discutables selon chaque personne. D'une part, il est impossible de connaître l'ensemble des prises de position de chaque artiste programmé et d'autre part, surtout, nous pensons que ce cadre serait plus dangereux à long terme pour la liberté artistique et le débat public. Enfin, une annulation de cette soirée pourrait jouer le jeu de récupérations politiques, ce qui aggraverait considérablement les choses.

Pour la suite

L'association fait donc le choix de maintenir la programmation de l'artiste.

Aussi, La Lune des Pirates proposera le remboursement direct à toute celles et ceux qui le demanderont. Un bouton cliquable «Remboursement» est d'ores et déjà disponible, sur l'événement dans notre billetterie en ligne : <https://billetterie.lalune.net/share/event/452-Tatie-Dee-Barbara-Butch-Austher>

La Lune des Pirates continuera à défendre un espace culturel ouvert, exigeant et responsable, où les désaccords peuvent exister sans conduire systématiquement à l'effacement. Un espace dans lequel le vivre ensemble est essentiel.

La Lune des Pirates.